



# LOU JOURNAOU

## La COVID 19, le retour !!

On se croyait sorti d'affaire, avec une pandémie enfin derrière nous et le retour aux habitudes d' « avant ».



Hélas ! La COVID 19 semble ne pas avoir encore dit son dernier mot et revient une fois de plus « jouer » avec nous comme les vagues au bord de l'océan. Nous en sommes à la cinquième mais attention, on dit souvent que la septième est la plus forte !!!

Les cas positifs se multiplient et l'on peut se demander si la vaccination aura enfin un effet bénéfique pour l'ensemble de la population, d'autant plus qu'un nouveau variant, OMICRON, vient de faire son apparition.

Soyons réalistes, ce virus est particulièrement redoutable, mutant indéfiniment à son gré.

L'expérience montre cependant que ceux-ci diminuent de façon très nette les risques de gravité des personnes malades, démontrant par là-même leur nécessité. Mais cela n'empêche pas, bien au contraire, de continuer à respecter, autant que faire se peut, les gestes barrière. Pourquoi en effet prendre des risques inutiles ?

Nous arrivons à une période très particulière de l'année avec les fêtes de Noël et du premier de l'an au cours desquelles chacun aspire à retrouver les siens et passer de bons moments ensemble. Faisons en sorte que la COVID 19 ne s'invite à la fête !!

## Le Noël des enfants

Comme annoncé dans le dernier bulletin, le Noël des enfants de la commune aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 12 décembre à partir de 15 h 30.

### Au programme :

- un mini-loto gratuit ouvert aux enfants jusqu'à 15 ans avec de nombreux lots : des entrées au centre de loisirs « Youpi Park » de Langon, des séances d'initiation au golf (en famille) à St-Pardon-de-Conques, des initiations ou des cours de poney au poney-club de Bernos-Beaulac, des entrées à la piscine de Langon, et bien d'autres lots encore, une pleine hotte de bonnes surprises !!
- une collation avec chocolat chaud accompagné de gâteaux de Noël.

Ce Noël est bien sûr celui des enfants, mais toute la population de la commune est invitée à y participer, et la présence de personnes âgées, mêlant ainsi les générations, est la bienvenue.

**Une invitation particulière va être adressée aux familles ayant de jeunes enfants.**



**Info dernière :** Une maison de la commune a été entièrement brûlée au cours d'un incendie survenu dans l'après-midi de vendredi 26 novembre dernier.

Cet événement tragique doit nous rappeler que les appareils de chauffage sont très souvent des sources possibles de feu dans les maisons et qu'il convient de faire toujours preuve de prudence en la matière.

**Attention :** Un cambriolage de maison a eu lieu cette semaine au sein de notre commune. Nous sommes à la campagne, tout le monde se connaît, mais on voit que de telles mésaventures peuvent arriver n'importe où, n'importe quand. Soyons donc toujours très vigilants.

## Plantation d'arbres dans « Le petit bois des jeunes frimousses »

Jeudi 25 novembre, (jour de la sainte Catherine, quand tout prend racine !!) la forêt de Pompéjac était en pleine effervescence, une nuée d'enfants de l'école maternelle du RPI Lignan-de-Bazas / Pompéjac / Uzeste ayant en effet investi une zone dégagée de la forêt, près du lieu-dit Manieu au carrefour des routes de Bazas et d'Uzeste.

**L'objectif :** permettre à chaque enfant de planter « son arbre », mais aussi l'occasion de sensibiliser les plus petits au respect et à la préservation de la nature.



Organisée par Olivier DOUENCE, maire de la commune, accompagné de quelques membres du conseil municipal, encadrée par le personnel enseignant ainsi que des parents bénévoles, l'opération s'est parfaitement déroulée, et surtout dans la bonne humeur. Après quelques conseils et rappels concernant cette plantation donnés par le maire, chacun des trente enfants présents a reçu son arbre (chêne pédonculé, chêne rouge d'Amérique, chêne sessile, chêne liège, chêne tauzin, chêne vert mais aussi châtaignier), s'est ensuite dirigé vers un trou déjà préparé et a effectué la plantation sous l'œil vigilant d'une grande personne.

C'est ainsi que 61 arbres furent plantés, chacun portant sur une étiquette le nom de l'enfant concerné.

Il ne reste plus désormais qu'à attendre le printemps prochain pour savoir si nos petits forestiers en herbe auront eu la main verte. Mais faisons confiance à la nature !

À l'issue de ces travaux, en guise de récompense, un chocolat chaud et des petits pains au lait furent servis dans la salle des fêtes. Et sans conteste, ils l'avaient tous bien mérité.



À noter qu'en fin de matinée une information sur les arbres et leur environnement avait été dispensée à l'ensemble des élèves par Aniko HORVARTH, formatrice forestière au lycée agricole de Bazas et conseillère municipale de Pompéjac.

Au bilan, un après-midi très ludique, une opération de sensibilisation parfaitement réussie, et une petite forêt de feuillus qui ne demande qu'à se développer sous l'œil désormais intéressé des enfants.

Cerise sur le gâteau, contrairement aux prévisions pessimistes de la météorologie nationale, il n'y a pas eu de pluie.

## Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie commémorative de l'armistice annonçant la fin de la première guerre mondiale a eu lieu devant le monument aux morts le jeudi 11 novembre dernier.

Présidée par Olivier DOUENCE, maire de la commune, en présence de Jean-Pierre BORDENAVE, président de l'association des anciens combattants de Pompéjac, cette cérémonie a réuni une nombreuse assemblée (une trentaine de personnes), sous un très beau soleil.

Après le rassemblement prévu à 11 h devant la mairie, le défilé, précédé du drapeau des anciens combattants de Pompéjac porté par le jeune Rémi VACHER, a conduit l'assistance jusqu'au monument au mort, dans le cimetière communal, près de l'église.



La cérémonie proprement dite a débuté par la lecture des messages, celui de l'association nationale des anciens combattants par Jean-Pierre BORDENAVE, celui de Geneviève DARRIEUSSECQ par Olivier DOUENCE. Ce dernier message, en particulier, a rappelé le grand sacrifice de tous ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, blessés ou tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident, venus des cinq continents défendre un sol qu'ils n'avaient auparavant jamais foulé.

Avec la disparition d'Hubert GERMAIN, dernier compagnon de la libération, la flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes tous les dépositaires de ses braises ardentes. Entretien-les sans cesse en honorant ceux qui donnent encore aujourd'hui leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage.

Suivit le dépôt de deux gerbes, l'une par le président des anciens combattants, l'autre par Olivier DOUENCE, aidé en cela par Clara et Charlotte. Puis intervint l'appel des morts de la commune des deux grandes guerres par Robert GARBAYE, suivi de celui des sept soldats français morts pour la France depuis le 11 novembre 2020, essentiellement au Mali.

À l'issue de la cérémonie tous les participants se sont retrouvés à la mairie pour le vin d'honneur offert par la municipalité.



## Le Service National Universel

Le Service National Universel, comme le Service civique, est une opportunité pour les jeunes de s'engager pour l'intérêt général. Vous êtes lycéen, apprenti, jeune travailleur ou jeune non scolarisé de 15 à 17 ans, et vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion sociale, inscrivez-vous au Service National Universel (SNU).

Le SNU comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Vous pouvez, si vous le souhaitez, poursuivre une période d'engagement.

Les inscriptions au SNU pour l'édition 2022 sont ouvertes à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans. Trois séjours de cohésion sont proposés :

- Du 13 au 25 février pour les élèves de seconde et première ;
- Du 12 juin au 24 juin pour les élèves de seconde ;
- Du 3 juillet au 15 juillet pour l'ensemble des élèves.

Les jeunes non scolarisés, en apprentissage, en emploi ou dans d'autres situations sont concernés par l'ensemble des trois sessions.

**Pour toute info complémentaire, s'adresser au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture.**

## Tarifs des redevances d'ordures ménagères pour 2022

Le SICTOM a décidé de faire subir en 2022 une augmentation de 4 % aux différents tarifs de redevance des ordures ménagères. Les causes en sont pour l'essentiel l'augmentation du coût du traitement et les hausses diverses : carburant et taxes en particulier.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux tarifs, valables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Composition du foyer	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
1 personne	139,12	144,69
2 personnes	204,57	212,76
3 personnes	270,03	280,83
4 personnes	314,44	327,02
5 personnes et plus	371,32	386,18
Résidence secondaire	204,57	212,76

### Adhésion à un groupement de commande

Le coût du traitement des déchets va subir de constantes augmentations au cours des prochaines années. Cette évolution est due en grande partie à la politique commerciale de Véolia, en position de quasi-monopole car seule exploitante des trois unités de traitement des déchets de Gironde. Et cette augmentation a vocation à se poursuivre dans les six années à venir au rythme de 6 % par an, pour une augmentation totale de de 40 % de 2020 à 2027, comme le souligne le rapport de la Chambre régionale des comptes du 8 octobre 2020.

Si l'augmentation des coûts de traitement peut être en partie jugulée en réduisant drastiquement la quantité des déchets à éliminer (action directe de chacun d'entre nous, en particulier par le tri sélectif), elle peut aussi être maîtrisée en s'associant à d'autres syndicats en charge de la gestion des déchets, une disposition autorisée par le code de la commande publique. Ainsi a été décidé le regroupement de trois syndicats : SEMOCTOM (Entre-deux-Mers), SICTOM (Sud-Gironde), SMICOTOM (Nord-Médoc), la présidence étant assurée par le SEMOCTOM et chaque syndicat disposant d'un représentant titulaire.

## Infos Cercle dou Péis

### Activités prévues en décembre

❖ **Vendredi 3 décembre, à 18 h 30**

- 18 h 30 - Débat kféministe : Les femmes, les métiers du lien, si on en parlait ?

Les assistantes maternelles, accompagnantes d'enfants en situation de handicap, animatrices périscolaires et les auxiliaires de vie sociales.

- 19 h 30 Conférence : « La grande réconciliation au Québec », par Hélène LANCTÔT, québécoise.

❖ **Samedi 4 décembre à 20 h 30**

Découverte musicale autour du chocolat – Entrée libre

« Caravanes et caravelles – des épices au chocolat »

Par Marc LAFAURIE, comédien (lecture, flûte...) et Emmanuelle TROY, musicienne (chant, saz, lavta, tanbûr, flûte, gambacello, hapidrum...).

De Samarkand à Bayonne, en passant par Téotihuacàn... : un projet gourmand, un voyage musical, littéraire et gastronomique sur les traces de Marco-Polo, Christophe Colomb et des inventeurs du chocolat.

- ❖ **Samedi 25 décembre, ouverture à partir de 14 h 30** : Jeux de société au coin du feu.

- ❖ **Et en décembre, les ateliers continuent.**

#### **La pensée du mois**

La richesse consiste bien plus dans l'usage qu'on en fait que dans la possession.

Aristote (philosophe grec (384-322 av J.C)

**Adichats**